Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200076578-20251211-DE11CM111225-DE

Dinan Léhon

Affaire n°11 à l'ordre du jour Année 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre,

Sur convocation en date du 4 décembre 2025, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la Salle de conseil de Dinan Agglomération (8 Bd Simone Veil – Dinan), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN (Maire), René DEGRENNE (Maire délégué), Laurence LE DU-BLAYO, Bernard LAGREE, Chantal BOULOUX, Jacques TOUMINET, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Olivier BOBIGEAT, Joëlle LE GUIFFANT, Didier DERU, Christine MASSART, Yannick HELLIO, Nathalie MALIDOR, Matthieu JOUNEAU, Cécile PARIS, Charles HOUZE, Odile MIEL-GIRESSE, Dominique ORHANT, Anne-Sophie GUILLEMOT, Maxime SACHET, Lydie PATRY, Philippe MORANT, Christelle BOUVIER, Patrick CRENAULT, Françoise DESPRES, Christiane SOQUET, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Soilihi ABOUDOU, Elisabeth GLOAGUEN.

ETAIENT EXCUSES : Guy BADOUAL (pouvoir à Yannick HELLIO), Sandra LE DREAN-SMEJKAL (pouvoir à Nathalie MALIDOR), David BRUNET (pouvoir à Anne-Sophie GUILLEMOT), Stella CORBES (pouvoir à Soilihi ABOUDOU), Jérémie MENAR (sans pouvoir), Gérard de MELLON (sans pouvoir).

VOTANTS : 33

SECRETAIRE : Maxime SACHET

* * *

AFFAIRES SCOLAIRES - Convention de partenariat entre la ville de Dinan et Dinan Agglomération - Projet « Chœur et orchestre à l'école »

Rapporteur : Brigitte BALAY-MIZRAHI

Depuis plusieurs années, un partenariat entre la ville de Dinan et Dinan Agglomération a permis la mise en place d'un parcours musical dans les écoles élémentaires La Ruche et Mosaïque, au sein du cycle 3. Ce projet, structuré en deux phases (chorale pour les élèves de CM1 et orchestre pour les élèves de CM2), vise à renforcer l'éducation artistique des enfants tout en contribuant à leur développement personnel.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200076578-20251211-DE11CM111225-DE

Des enseignants du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) interviennent chaque semaine pour animer les ateliers de chant et d'instrument, en collaboration étroite avec les enseignants des écoles concernées. Le projet est suivi par un comité de pilotage et un comité technique, garantissant un suivi rigoureux des activités et une adaptation aux besoins des élèves et des établissements.

Afin de poursuivre ce programme pour l'année scolaire 2025-2026, la ville de Dinan doit s'engager financièrement pour couvrir les coûts pédagogiques. Dinan Agglomération refacturera ces dépenses à la Ville, après déduction des aides reçues du Conseil départemental. Le budget total estimé pour cette nouvelle année s'élève à 22 100 €.

*
* *

Vu l'avis de la Commission Services à la population du 24 novembre 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

1. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec Dinan Agglomération pour formaliser cet engagement,

2. **D'APPROUVER** l'engagement des dépenses afférentes.

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN

